

(N<sup>o</sup> 13.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1876.

### Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de loi contenant le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1877.

(Voir le N<sup>o</sup> 103, session 1875-1876, les Nos 4 et 31, session 1876-1877,  
de la Chambre des Représentants, et le N<sup>o</sup> 3 du Sénat.)

Présents : MM. COGELS, Vice-Président, TERCELIN, le Baron VAN CALOEN, le  
Baron BETHUNE, DEVADDER, et BISCHOFFSHEIM, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Voies et Moyens, adopté à l'unanimité par la Chambre des Représentants, n'a donné lieu, au sein de votre Commission, à aucune observation de nature à vous être soumise.

Votre Commission, à l'unanimité des membres présents, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
J.-R. BISCHOFFSHEIM.

*Le Vice-Président,*  
J. COGELS-OSY.